



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 novembre 2007**

Délibération n° 2007-4515

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'association d'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (Aescra) de l'école de management (EM) de Lyon pour son programme d'actions 2007 - Avenant n° 1

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Madame Rabatel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 2 novembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 13 novembre 2007

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Blein, Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chapas, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrrière, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, M. Nissanian, Mme Orcel-Busseneau, MM. Pacalon, Perret, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Mme Spiteri, MM. Terrot, Tête, Thivillier, Mme Tourniaire, MM. Uhrlich, Vaté, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Marquaille), Polga (pouvoir à M. Pacalon), Daclin (pouvoir à Mme Guillaume), Balme, Brillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Brochier (pouvoir à Mme Bargoin), Mmes David (pouvoir à Mme Petitjean), Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), Desbazeille (pouvoir à M. Petit), MM. Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Lelièvre), Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Mosnier-Laï (pouvoir à Mme Reynaud), M. Nardone (pouvoir à M. Broliquier), Mme Peytavin (pouvoir à M. Chevailler), MM. Serres (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à M. Guétaz), Terracher (pouvoir à M. Girod), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mme Pedrini, MM. Vesco, Barge, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Mme De Coster, M. Guillemot, Mmes Palleja, Pesson, MM. Philip, Rendu, Touati, Vial.

Séance publique du 12 novembre 2007**Délibération n° 2007-4515**

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'association d'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (Aescra) de l'école de management (EM) de Lyon pour son programme d'actions 2007 - Avenant n° 1**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

L'entrepreneuriat contribue à l'affirmation du dynamisme économique de l'agglomération et au renforcement de son positionnement dans la compétition européenne. Il est synonyme d'innovation, de création de valeur et de renouvellement du tissu économique local. L'impact, en terme d'emploi, est déterminant : chaque année près de 30 000 emplois sont créés ou sauvegardés grâce à la création et à la reprise d'entreprises.

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], piloté par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, vise à consolider et renforcer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique de l'agglomération.

Ses objectifs sont :

- augmenter le nombre d'entreprises créées et pérennes et donc le nombre d'emplois *via* la sensibilisation et l'accompagnement personnalisé des porteurs de projet en leur proposant un parcours simplifié,
- faire de Lyon la capitale européenne de l'entrepreneuriat en développant des actions innovantes et en faisant de l'agglomération une terre d'expérimentation pour le lancement d'initiatives de portées nationale et européenne dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Ce dispositif porte ses fruits : l'agglomération lyonnaise connaît depuis trois ans une augmentation continue du nombre d'entreprises créées : + 20 % entre 2001 et 2006. Cette tendance ne se vérifie pas au niveau régional et national ni dans les autres agglomérations.

C'est pour son expertise reconnue en matière d'entrepreneuriat et sa capacité à développer de nouvelles méthodes que la Communauté urbaine souhaite soutenir l'association d'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (Aescra) dans le cadre de son programme d'actions 2007.

La présentation du centre des entrepreneurs de l'école de management (EM) de Lyon

Les actions développées par l'Aescra ont pour finalité de favoriser l'émergence de créations d'entreprises innovantes à potentiel de développement. L'Aescra a pour objet d'organiser et de gérer l'ensemble des activités d'enseignement du management tout au long de la vie et des recherches organisées sous l'appellation EM Lyon.

L'EM Lyon est membre du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]. Son action, par le biais du centre des entrepreneurs, concerne essentiellement les porteurs de projets innovants et à potentiel. Le centre des entrepreneurs est un pôle d'expertise et de ressources en matière d'entrepreneuriat.

Le complément aux perspectives 2007

Par convention en date du 2 mai 2007, le centre des entrepreneurs s'est donné pour objectif de renforcer son positionnement et sa visibilité dans la recherche-développement en matière d'entrepreneuriat et l'accompagnement des porteurs de projets innovants et à fort potentiel. A ce titre, plusieurs actions sont prévues :

- la réalisation d'une étude sur l'entrepreneuriat dans les services à la personne,
- la réalisation d'une enquête auprès des dirigeants des très petites entreprises (TPE),
- la participation au salon des entrepreneurs dans le cadre de l'Espace [L_VE] Innovation,
- la mise en place expérimentale d'un incubateur pour les projets de création d'entreprise développés par les étudiants de l'enseignement supérieur de l'agglomération lyonnaise.

Au-delà de ces précédents engagements pris pour l'année 2007, le centre des entrepreneurs se positionne et positionne le partenariat [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] sur une manifestation d'envergure internationale sur la fin de l'année 2007.

Un nouvel axe de valorisation des compétences territoriales et de soutien à la création d'entreprises innovantes

Dans le cadre du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes 2007, mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'EM Lyon, partenaire du concours, souhaite accompagner les lauréats dans le développement de leur entreprise. Trente-cinq lauréats du concours 2007 se voient proposer, cette année, une double formation sur deux semaines à la gestion des entreprises innovantes, bâtie autour de deux périodes d'une semaine : une semaine à l'école de management de Lyon (EM Lyon) complétée par une semaine à l'université de Babson (Massachusetts, USA), partenaire de l'EM Lyon et haut lieu de la création d'entreprises innovantes.

Cette formation spécifique pour des projets de création qualitatifs permettra de sensibiliser les lauréats à la gestion de l'innovation et d'aborder deux thématiques auprès de lauréats à profils davantage technologiques :

- le lancement, financement et marketing d'un projet innovant,
- le développement international d'une création innovante et les conditions d'une bonne implantation sur le marché nord-américain.

La semaine de formation sur le campus de l'EM Lyon est prévue du 10 au 14 décembre 2007. Profitant de la présence de ces lauréats à profils qualifiés et innovants (12 projets identifiés sur la thématique biotechnologie-santé sur 35), l'EM Lyon souhaite intégrer différentes actions de présentation du dispositif existant sur le territoire en matière d'accompagnement de la création d'entreprises innovantes, dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] sous son volet innovation :

- une séance introductive le 10 décembre 2007 sur le thème : "Facteurs de succès et de risque en création innovante",
- des séances dédiées aux partenaires du réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] au cours de cette semaine, notamment avec l'incubateur Créalys, Novacité, Rhône-Alpes Entreprendre, les pôles de compétitivité LyonBiopole et le Cancéropole ainsi qu'une séance de partage avec des chefs d'entreprises, témoins de la qualité et expertise du dispositif.

Cette démarche rentre dans le cadre des projets Talents, conduits par l'association pour le développement économique de la région lyonnaise (Aderly) au titre de la promotion du territoire visant à favoriser l'implantation, sur le territoire, de certains lauréats. Cette session de rencontres et d'échanges avec des témoins et acteurs lyonnais a pour but de capter l'attention des porteurs de projet et de mettre en exergue les atouts du territoire sous son angle soutien et accompagnement à la création d'entreprise, en particulier les entreprises innovantes. Ce projet s'intègre parfaitement à notre politique d'accompagnement des entreprises et des pôles de compétitivité.

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et les critères d'évaluation

Afin de soutenir cette action proposée par le centre des entrepreneurs de l'EM Lyon dans le cadre du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] et de permettre cette nouvelle initiative, il est proposé une participation financière supplémentaire de la Communauté urbaine d'un montant de 20 000 € pour l'année 2007.

La réalisation du plan d'action évoqué ci-dessus sera évaluée selon les critères suivants :

- questionnaire de satisfaction des actions spécifiques de présentation du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] auprès des lauréats au concours à la création d'entreprise innovante : perception et évaluation par les lauréats du dispositif, probabilité à une implantation sur le territoire, critères d'attractivité, comparaison à d'autres territoires connus,
- valorisation du territoire en matière de soutien de la création d'entreprises innovantes dans le cadre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

Le budget prévisionnel 2007

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
formation	9 000	Communauté urbaine	20 000
résidentiel	25 000	Fiducial	79 500
déplacements	3 500		
administration	5 000		
session USA	57 000		
total	99 500	total	99 500

L'Aderly est partenaire de cette opération, elle sera impliquée dans les différentes séances sous le volet valorisation-promotion du territoire auprès des porteurs de projet ;

Vu ledit avenant n° 1 ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention complémentaire d'un montant de 20 000 € à l'association d'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (Aescra).

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec l'Aescra conclue pour la période 2007, précisant notamment les modalités de versement de la subvention, à savoir : 100 % après la notification.

3° - La dépense correspondante de 20 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0757.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,